



Centre Sportif des Coquets - 1 Rue du Professeur Fleury - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN
Association Loi 1901 - Agrément Sport 76S0403 - Affiliation FFESSM n° 22 76 0117

DOSSIER D'INSCRIPTION 2018/2019

NOM :		Prénom :		Photo récente (obligatoire)
Né(e) le				
à :		Dépt :	Pays :	
Adresse :				
CP :		Ville :		
INSCRIPTION : <input type="checkbox"/> Apnée <input type="checkbox"/> Plongée <input type="checkbox"/> Apnée et plongée <input type="checkbox"/> 1ère inscription à Campus Diving				
Numéro de licence :				

Demande mon adhésion au club de plongée « Campus Diving » de Mont Saint Aignan pour la saison 2018/2019. Mon adhésion ne sera effective que sur dossier complet, conformément à la liste ci-dessous. J'atteste de l'exactitude des renseignements portés à mon dossier d'inscription. Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur du club.

Date et signature de l'adhérent :
(précédées de la mention « lu et approuvé »)

COORDONNÉES COMPLEMENTAIRES

Téléphone (adhérent ou représentant légal si mineur) :	Mobile :	Fixe :
Téléphone adhérent mineur :	Mobile :	
E mail (adhérent ou représentant légal si mineur) :		
E mail adhérent mineur :		
Ces coordonnées seront utilisées pour la communication interne du club et pourront être communiquées aux autres membres de Campus Diving si besoin. Les coordonnées téléphoniques et électroniques du représentant légal seront utilisées pour la communication jusque la majorité de l'adhérent.		
Personne à contacter en cas d'urgence :		
Nom, prénom :		Lien :
Téléphone :		

AUTORISATION PARENTALE (Adhérent mineur)

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)agissant en qualité de père mère tuteur légal de (Nom, Prénom) l'autorise à adhérer à l'association « Campus Diving » de Mont Saint Aignan et à pratiquer toutes les activités pour lesquelles il est inscrit au sein de cette association, ayant été informé par les dirigeants des incidents et accidents susceptibles de survenir au cours de la pratique de ce sport. J'autorise les encadrants, les personnes responsables de l'association « Campus Diving » à prendre les décisions rendues nécessaires et urgentes par l'état de mon enfant en cas d'incident ou d'accident.

La responsabilité de l'association « Campus Diving » ne pourra en aucun cas être engagée par le fait qu'un mineur ne vienne pas à l'entraînement, aux cours ou aux sorties à l'insu de ses parents ou de son tuteur légal. Il en est de même pour les trajets domicile-piscine ou domicile-sortie, et ce, quel que soit le moyen de transport utilisé.

Date et signature :
(précédées de la mention « lu et approuvé »)

PIECES À FOURNIR

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Le dossier d'inscription dûment rempli et signé (2 pages) | <input type="checkbox"/> Le (s) chèques en règlement de la cotisation |
| <input type="checkbox"/> Le chèque de caution pour le prêt de matériel | <input type="checkbox"/> Une copie du certificat médical (formulaire fédéral obligatoire) |

NOM :		Prénom :	
-------	--	----------	--

TARIFS 2018/2019 (en Euros)

COTISATION CLUB ADULTE (DÈS 14 ANS)

<input type="checkbox"/> Ancien adhérent	185 €	<input type="checkbox"/> Nouvel adhérent hors MSA	200 €
<input type="checkbox"/> Nouvel adhérent habitant MSA	185 €	<input type="checkbox"/> Scolaire ou étudiant	145 €
<input type="checkbox"/> Membres actifs (après agrément Comité Directeur)	185 €		

COTISATION CLUB ENFANT (8 À 14 ANS)

<input type="checkbox"/> Enfant habitant MSA	130 €	<input type="checkbox"/> Enfant hors MSA	145 €
--	-------	--	-------

LICENCE FFESSM (OBLIGATOIRE)

<input type="checkbox"/> Moins de 12 ans	11,15 €	<input type="checkbox"/> De 12 à 16 ans	25,10 €
<input type="checkbox"/> Adulte (dès 16 ans)	39,70 €	<input type="checkbox"/> Licencié ailleurs : justificatif à fournir	

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

Avec votre licence FFESSM, vous bénéficiez d'une assurance en responsabilité civile qui vous couvre contre les conséquences financières que vous pourriez être amené à connaître dans la pratique des activités reconnues par la FFESSM, si vous causiez un dommage à autrui et que vous en étiez déclaré responsable. Cependant, si vous êtes victime d'un accident sans tiers responsable, vous n'êtes pas assuré et pourriez devoir supporter des frais de recherche, de sauvetage, de caisson hyperbare, d'hospitalisation, chirurgicaux, d'ambulance, etc. sauf si vous avez souscrit une assurance complémentaire. (Cf : informations complémentaires en bas de page.)

<input type="checkbox"/> Je reconnais avoir été informé des assurances complémentaires mais ne souhaite pas y souscrire.		<input type="checkbox"/> Piscine	11 €
<input type="checkbox"/> Loisir 1	20 €	<input type="checkbox"/> Loisir 2	25 €
<input type="checkbox"/> Loisir top 1	39 €	<input type="checkbox"/> Loisir top 2	50 €
		<input type="checkbox"/> Loisir 3	42 €
		<input type="checkbox"/> Loisir top 3	83 €

TOTAL À REGLER (COTISATION CLUB + LICENCE +/- ASSURANCE)	€	Signature :
---	---	-------------

Chèque 1	Montant :€	Encaissement : fin septembre	Chèque 3	Montant :€	Encaissement :/...../2018
Chèque 2	Montant :€	Encaissement :/...../2018	Chèque 4	Montant :€	Encaissement :/...../2018

PRÊT DE MATERIEL

La plongée nécessite l'utilisation de matériel spécifique (bloc, gilets stabilisateur, détendeur, combinaison, etc.) qui doivent être manipulés avec soin puisqu'ils garantissent notre sécurité sous l'eau. Le club possède une série d'équipement qu'il met à disposition de tous, pour les séances en piscine, lors des sorties en mer ou en fosse. Le matériel est à retirer au local selon les consignes données par les encadrants. Ce matériel est alors sous la responsabilité du plongeur pendant toute la durée du prêt.
Aucun matériel ne sera prêté sans le dépôt d'un chèque de caution de 500 €.

Signature précédée de la mention lu et approuvé :

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIE ET VIDÉO

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)(agissant en qualité de père mère tuteur légal de (Nom, Prénom))
 autorise n'autorise pas l'association « Campus Diving » à reproduire et à diffuser les photographies/ vidéos sur lesquelles je (mon enfant) figure et réalisées dans le cadre des activités du club, ceci afin de les promouvoir. Ces images seront notamment diffusées sur le site internet et la page Facebook de « Campus Diving », journaux, prospectus sans contrepartie et sans atteinte à la vie privée de chacun. Cette autorisation ne subit pas de délai et est révocable à tout moment par simple courrier adressé au club.

Signature précédée de la mention lu et approuvé :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les frais d'inscription comprennent l'accès à la piscine, l'encadrement, le prêt de matériel (chèque de caution)
- Les frais d'inscription ne comprennent pas les frais liés aux sorties fosses, mer, séjour, ni les éventuels frais liés à certains passages de diplômes, brevets, qualifications ou émission de carte FFESSM.
- Le modèle de certificat médical, la liste des contre-indications à la plongée et à l'apnée, les garanties et tarifs des assurances complémentaires sont disponibles sur le site internet de « Campus Diving », celui de la FFESSM.
- Ces informations, nécessaires pour votre adhésion, font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 39 et suivants de la Loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser par écrit au Président ou par mail campusdiving@yahoo.fr .